

même temps les chairs d'un père ou d'un ami cuit à point. Mais cette pratique que nous jugeons à bon droit barbare et qui nous remplit de dégoût n'est en quelque sorte que le prélude d'une pratique plus en rapport avec nos sentiments. Ces débris de squelette, ainsi ruginés par la dent des parents et amis, sont ensuite respectueusement recueillis et pieusement conservés dans la famille. La digestion n'y perd rien et le culte des ancêtres y trouve son compte.

**SUR LES OSSEMENTS D'ANIMAUX DOMESTIQUES
TROUVÉS DANS UNE SÉPULTURE**

PAR M. CORNEVIN

M. Cornevin met sous les yeux de la Société des ossements provenant de sépultures dont il ne connaît pas la date, mais sur lesquels il espère avoir prochainement des renseignements.

Ces ossements appartiennent aux genres *Sus*, *Ovis*, *Bos* et *Equus*. Ce que M. Cornevin veut mettre en évidence dans sa communication d'aujourd'hui, c'est l'aide que fournit la zootechnie dans les études paléontologiques. Ainsi l'examen auquel il s'est livré sur les ossements qu'il présente, en s'aidant des pièces zootechniques déjà nombreuses qu'il rassemble dans son laboratoire, l'a amené non seulement à la détermination de l'espèce, ce qui est élémentaire, mais encore de la race, du sexe et de l'âge.

En ce qui concerne les fragments de Suidés, il a déterminé que les uns ont appartenu à un sujet *femelle* de la race dite *celtique* en zootechnie et âgé de plus de *trois ans*, les autres à un *porcelet de cinq mois*; les fragments de bovins ont appartenu à un sujet *femelle*, âgé de huit ans, et de la race de *Schweitz*.

M. Cornevin appelle particulièrement l'attention sur la détermination de l'âge par les molaires. C'est un point qui lui paraît très important, puisqu'il arrive souvent qu'on n'a en sa possession que quelques-unes de ces dents qui sont les parties qui se conservent le mieux dans la terre. Jusqu'à présent les

ouvrages des zoologistes et des vétérinaires appuient sur les renseignements que fournissent les incisives pour la connaissance de l'âge et glissent sur ceux que pourraient donner les molaires. Pour les animaux vivants, c'est fort bien, puisque les premières sont beaucoup plus faciles à voir que les secondes en embouchant les sujets ; mais pour les études paléontologiques, c'est insuffisant.

M. Cornevin a l'espoir que la précision qui naîtra de l'aide apportée par les connaissances zootechniques à la paléontologie et à l'archéologie, donneront une certitude et conséquemment une autorité plus grande à ces sciences. Cette collaboration aidera à éclaircir l'histoire encore fort obscure des origines de la domestication de nos animaux et par déduction celles des étapes de la civilisation humaine. Et comme la lumière appelle la lumière, peut-être le doctrine de l'évolution trouvera-t-elle dans de pareils renseignements des matériaux plus précis, indiquant les modifications morphologiques que l'homme imprime aux organismes qu'il soumet à son empire.

LES SACRIFICES HUMAINS

PAR M. PHILASTRE

M. Philastre, à propos de la discussion de la dernière séance, a fait des recherches sur l'existence des sacrifices humains en Chine. Aucun auteur chinois ne les préconise ; au contraire, toutes les fois qu'il y est fait allusion c'est pour les blâmer sévèrement.

Partageant l'opinion de M. Lacassagne sur la manière dont la crémation s'est introduite chez les peuples, M. Philastre cite à l'appui le fait suivant : Les Chinois qui poussent, on le sait, le respect des morts et le désir de les rapatrier intacts, jusqu'aux dernières limites, recommandent cependant la crémation dans un cas : lorsque c'est l'unique moyen de rapatrier, au moins en partie, les restes des morts.